

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 6 juin 2023, 18 h
Édifice municipal | *Quartier Baker-Brook*

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

Jean-Pierre Ouellet	<i>Maire</i>
Pierre Milliard	<i>Directeur général</i>
Jessica Raymond	<i>Greffière</i>
Éric Long	Raymond Chabot Grant Thornton

CONSEILLERS PRÉSENTS :

Quartier Saint-François :	Nancy Ann Landry	Rino Levasseur
Quartier Lac Baker :	Ronald Cormier	
Quartier Clair :	Lloyd Plourde	
Quartier Baker-Brook :	Francine Caron	
Quartier Saint-Hilaire :	Réginald Nadeau	

CONSEILLERS ABSENTS :

Quartier Lac Baker :	Bernard Soucy
Quartier Clair :	Richard Michaud
Quartier Baker-Brook :	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin

Présence dans la salle : 1.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.



2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire vérifie les présences. Quatre Conseillers sont absents. Le quorum est constaté.

3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 2023-06-06 (1)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau
Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF

a) Adoption des états financiers 2022 de la Communauté de Haut-Madawaska – Raymond Chabot Grant Thornton

Résolution n° 2023-06-06 (2)

Proposé par la conseillère Francine Caron
Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte les états financiers 2022 de la Communauté de Haut-Madawaska tels que présentés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, avec un déficit de 120 277 \$ dans le Fonds de Fonctionnement général et un déficit de 197 338 \$ dans le Fonds de Fonctionnement des services d'eau et d'évacuation des eaux usées.

Motion adoptée.

b) Nomination d'un auditeur financier pour l'année 2023

Résolution n° 2023-06-06 (3)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau
Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska, tel que prescrit par la *Loi sur la gouvernance locale*, L.N.B., 2017, chapitre 18, Article 79, nomme la firme

comptable Raymond Chabot Grant Thornton comme auditeur financier pour l'année 2023.

Motion adoptée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Rino Levasseur à 18 h 21.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Jessica Raymond
Greffière

